

L'Ugict-CGT (l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens) est l'organisation spécifique des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise (ICTAM) adhérant à la CGT.

Cadres A ou B, AM nous sommes évidemment des salariés, au même titre que les autres. Mais nos fonctions, nos niveaux de responsabilités, notre technicité et notre rôle dans l'organisation du travail nous confèrent une spécificité.

Notre syndicat propose à ses adhérents de définir leurs revendications et de décider de leurs actions, il contribue à la construction des convergences et des solidarités entre les différentes catégories de salarié·e·s.

Il permet aux ICTAM de se défendre face aux employeurs collectivement et individuellement avec l'aide d'une avocate conseil en organisant la discussion, il aide à surmonter les oppositions entre catégories hiérarchiques engendrées par la division du travail. Le syndicat propose des réunions et des formations qui permettent de décrypter les stratégies managériales, d'analyser les difficultés dans les organisations, de renforcer les solidarités.

Dans l'organisation spécifique de la CGT, l'Ugict, a un double objectif :

- – rassembler les ICT pour faire avancer les revendications qui naissent de leur situation particulière ;
- – les unir aux autres salariés pour faire avancer les revendications communes.

En créant un espace permanent d'échanges sur leur vécu professionnel, les ICT, peuvent mieux s'impliquer dans le syndicalisme à la CGT. Avoir un syndicat spécifique, décidé dans sa forme par les syndiqués ICT, est le moyen de garantir une vie démocratique permanente : réunions, formations, choix de leur direction, de leurs candidats aux élections... et d'assurer les défenses individuelles des cadres mis en cause dans leur travail.